Décision 16-D-21 du 06 octobre 2016

relative à des pratiques mises en oeuvre dans le secteur des titres-restaurant

Posted on: 06 octobre 2016 | Secteur(s) :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Octoplus (Resto Flash)
Dispositif(s)	Poursuite de l'instruction au fond Rejet des mesures conservatoires
Entreprise(s) concernée(s)	Edenred (Ticket-Restaurant), Natixis Intertitres (Chèque de Table), Le Chèque Déjeuner et Sodexo Pass France

Décision(s) associée(s)

19-D-25 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur des titres-restaurant

Consulter le texte intégral

PDF - 1 383.79 Ko

Lire

le texte intégral de la décision
211.29 Ko